

# STATION D'ESSAIS CTICM

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur,  
le Secrétariat d'Etat à la Mer et l'APSAD

Domaine de l'IRSID  
F 57280 Maizières-lès-Metz  
Téléphone : (33) 03 87 51 11 11  
Télécopie : (33) 03 87 51 10 58  
SIRET 775 728 785 000 20 - TVA FR 03 775 728 785 - APE 731 Z



Centre  
Technique  
Industriel  
de la  
Construction  
Métallique

## RÉSISTANCE au FEU des ÉLÉMENTS de CONSTRUCTION

Selon Arrêté du 3 août 1999 du Ministère de l'Intérieur

### RECONDUCTION n° 03/2 du PROCÈS-VERBAL n° 93 - V - 240

- Concernant : **Une gamme de clapets montés en traversée de paroi**  
**Référence : VRFI 2.15 (9401)**  
**Dimensions nominales : 200 x 200 mm à 1200 x 800 mm**
- Demandeur : **SOCIETE ALDES AERAUQUE**  
**20, Boulevard Joliot-Curie**  
**F - 69694 VENISSIEUX CEDEX**
- Extensions de classement reconduites : *Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis du Laboratoire.*  
*Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence portant les numéros suivants sont reconduites :*  
**94/1, 96/2 et 01/3.**
- Durée de validité : *Le procès-verbal de référence et les extensions de classement mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au :*  
**25 août 2008.**  
*Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par la Station d'Essais du CTICM.*  
*Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée du procès-verbal de référence.*

Fait à Maizières-lès-Metz, le 29 août 2003

  
Etienne HAUTH  
Chef du Service "Compartimentage, Mécanismes"